

# U

Le magazine de

La Communauté de

communes du Val de Sully

# VDS

SEPT. 2024 - N°29



*Dossier*

**ENVIRONNEMENT** / P3

Surveillance et  
gestion de crise

**URBANISME** / P4

PLUi

**VAL DE SULLY, J'Y HABITE**

**JE LE VISITE** / P12

Les caquetoires

**DÉVELOPPEMENT ÉCO** / P6

Territoire  
d'industrie



Notre Communauté de communes est désormais labellisée « Territoire d'industrie ». Cette décision a été entérinée lors de l'assemblée générale des Territoires d'industrie au mois de novembre 2023 sous les auspices de madame Sophie Brocas et monsieur François Bonneau respectivement

Préfète de région Centre-Val de Loire et Président de cette même région. Le dossier que nous avons présenté a permis de mettre en valeur les atouts de notre territoire et au-delà de l'emblématique activité nucléaire, la présence de plusieurs filières importantes telles que l'aéronautique, l'automobile, la transformation du bois sans oublier le maraichage, l'agriculture et l'agroalimentaire. Cette labellisation permet de bénéficier de l'aide de l'Etat et de la Région pour soutenir le développement des activités industrielles de notre territoire. Ce programme répond aux enjeux industriels locaux en accompagnant la structuration des projets dans le cadre d'un dialogue entre élus et entrepreneurs. Il se focalise sur quatre axes majeurs :

- accélérer la transition écologique et énergétique
- faire des territoires des écosystèmes d'innovation
- anticiper les besoins en recrutement et mettre en place les filières de formation
- mobiliser le foncier industriel.

Préalablement à cette labellisation, vos élus avaient anticipé et se sont déjà mobilisés principalement sur deux de ces axes. En effet, en cohérence avec notre projet de territoire, la croissance économique a été retenue comme enjeu prioritaire ; pour soutenir cette croissance et nous permettre d'accueillir de nouvelles entreprises, ou assurer le développement de celles déjà existantes, la collectivité procède à des acquisitions foncières en périmétrie de nos zones d'activité déjà existantes. Par ailleurs, pour ce qui concerne le volet de la formation professionnelle, en partenariat avec les communautés de communes voisines, le Mouvement des Entreprises (MEPAG) et le soutien de la Région, nous avons mis en place un dispositif de Gestion de l'Emploi et des Compétences du Territoire (GPECT). Ce dispositif doit permettre de se projeter à moyen terme ; il met en œuvre l'ensemble des démarches et outils utilisés en vue d'anticiper les évolutions modifiant les besoins en ressources humaines des entreprises de notre territoire dans les années à venir. La GPECT cherche à substituer une logique proactive à la gestion réactive des ressources humaines.

- Gérard BOUDIER -  
Président de la Communauté de communes  
du Val de Sully

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

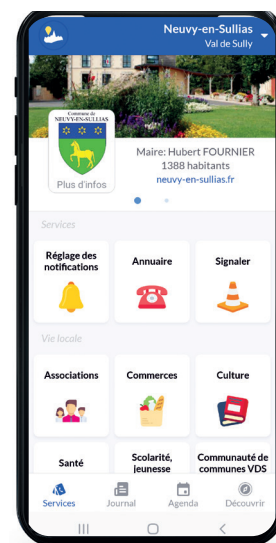
Vous êtes dirigeant d'une petite entreprise installée dans un local de moins de 1 000 m<sup>2</sup> ? La Région vous propose un service d'accompagnement à la rénovation énergétique. Simple information ou conseils à partir d'un audit, tous les renseignements auprès de la CCI Loiret (02 38 77 77 77 ou [transitions@loiret.cci.fr](mailto:transitions@loiret.cci.fr)).

**OPAH** L'opération d'amélioration de l'habitat se termine le 31 décembre ; déposez vos dossiers sans tarder !

**ÉCHANGES ENFANTS-PARENTS** Après une pause estivale, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) reprend du service. Il est ouvert à tous les enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte familial qui reste avec eux les mardis matin entre 9h et 12h à la Maison pour tous. Anonyme et gratuit.

## Toute l'actualité dans votre poche !

A télécharger  
sur :



Numéro rédigé début août, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr) ou sur l'application Intramuros.  
Photo de couverture : maison Allaire à Bray-Saint Aignan, conditionnement de betteraves.



**ENVIRONNEMENT**

# SURVEILLANCE *et gestion de crise.*

Suite à un transfert de l'Etat, la **Communauté de communes du Val de Sully doit désormais assurer la gestion des digues de Loire.**

Pour l'entretien courant, la collectivité\* a missionné l'établissement public Loire (EPL). En revanche, en cas de crise, la gestion sera partagée entre la communauté de communes et l'EPL. Il a donc fallu mettre une nouvelle organisation en place ; organisation dans laquelle sont également impliquées les communes, la préfecture, la direction départementale des territoires (DDT) et le conseil départemental.

Une des premières étapes a été de former les agents de la communauté de communes et des communes à la **surveillance des digues** en cas de crue : sur le terrain, comment repérer les désordres (formation de brèches, encombrement) et faire remonter ces informations.

En complément, une **cellule de crise** intercommunale a été créée : de 2 à 35 agents sont mobilisables selon le niveau de crue.

À ce jour, la préparation de cette nouvelle organisation combinant cellule de crise et surveillance est en cours de finalisation en vue d'un exercice prévu par la préfecture en fin d'année (exercice que ne mobilisera pas le

grand public et sera sans impact pour les habitants).

Le but ? Tester les chaînes de communication entre les différents intervenants et s'assurer de l'efficacité du dispositif pour corriger les éventuels dysfonctionnements et être le plus prêt possible au cas où.

Vous pouvez vous aussi, vous préparer à votre niveau : référez-vous au Dicrim\*\*.



\* en concertation avec Orléans Métropole et les Communautés de communes Berry Loire Puisaye, des Loges, Giennoises, Terres du Val de Loire et du Grand Chambord.

\*\* consultable sur <https://valdesully.fr/les-risques>

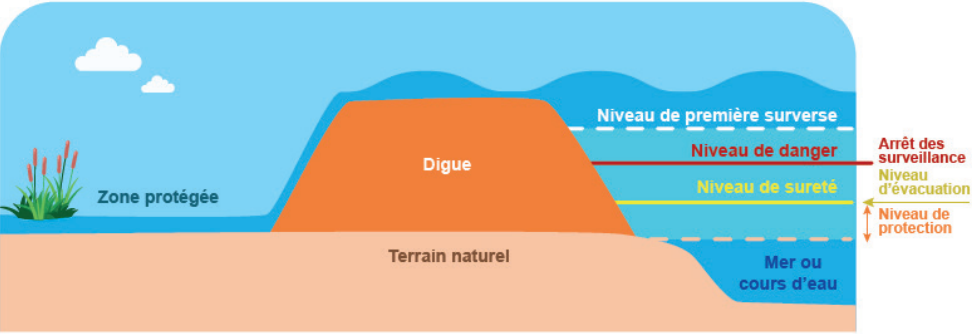
## *Journée de la résilience*

Pour la première fois, la Communauté de communes s'associe à cette journée nationale visant à diffuser la culture du risque. Au programme :

- expositions sur les crues en Val de Sully et sur les risques majeurs
- présentation de matériel d'intervention : véhicules du groupe d'intervention de la centrale et de la protection civile.
- échanges avec l'armée de terre sur son rôle lors d'une gestion de crise.

Mais aussi, géocaching, jeux autour de la prévention des inondations, bibliobus et lectures d'histoires.

**Samedi 19 octobre de 14h à 18h** à la salle polyvalente de Saint Aignan le Jaillard (cette année la randonnée des châtaignes aura lieu à Saint Aignan le Jaillard, ce même samedi).



# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## URBANISME

# LE CŒUR POLITIQUE *est défini.*

Les études pour l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** se poursuivent. Lors du conseil communautaire de juillet, les élus ont débattu sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** de ce futur PLUi. Mais qu'est-ce que qu'un PADD ? Que contient-il ? Quelles conséquences pour la suite de la procédure ?

### Le PADD, une pièce centrale du futur PLUi

Il peut être défini comme le « cœur politique » du document d'urbanisme. En effet, cette pièce vient fixer le projet de la Communauté de communes pour son territoire, sur une multitude de thématiques : logement, démographie, activité économique, tourisme, agriculture, environnement, paysages, etc. Ces thématiques ont déjà été abordées en phase diagnostic (*mag de décembre 2023*), pour identifier les atouts et les faiblesses du territoire du Val de Sully.

Le contenu du PADD doit permettre d'affirmer les orientations et les objectifs de développement de la Communauté de communes du Val de Sully, qui sera ensuite traduit dans les pièces règlementaires du PLUi. Effectivement, le PADD ne sera pas directement opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme, mais ses objectifs le seront indirectement, grâce aux nombreux outils règlementaires, permis par le code de l'urbanisme, qui seront utilisés dans le futur PLUi. Ces outils seront déclinés en fonction des enjeux et des pièces règlementaires correspondantes : règlement écrit, plan de zonage ou orientations d'aménagement et de programmation.

## HORIZON 2035

### Définir un projet de développement du territoire, à horizon 2035

Pour établir leur PADD, les élus ont dû composer avec de nombreux éléments : d'une part les enjeux caractéristiques du Val de Sully, identifiés en phases « diagnostic » et « scénario », et d'autre part le contexte législatif et règlementaire (SCoT, évolutions législatives récentes telles que la Loi Climat et Résilience, etc.) qui vient encadrer les possibilités et les souhaits de développement.

Après plusieurs ateliers de travail et des échanges avec les personnes publiques associées, le PADD du Val de Sully a été établi. Il s'organise autour de quatre axes principaux :

### > Renforcer l'attractivité du Val de Sully

en s'appuyant sur trois piliers :

1. la relance de la croissance démographique,
2. la poursuite du développement du tissu économique local
3. le renforcement de l'attractivité touristique.

### > Disposer de conditions favorables à la réalisation de cette attractivité renforcée

qui concerne aussi bien l'adaptation du parc de logements ou de l'offre d'équipements et de services aux besoins de la population, mais aussi une réflexion sur les mobilités comme point essentiel du développement d'un territoire majoritairement rural.





# Au conseil

## Extraits

### Mai

- Bilan PACT 2023
- Contribution 2024 aux FAJ-FUL
- Subvention 2024 à l'Amicale des Agents du Val de Sully et à la commune de Sully sur Loire dans le cadre du soutien aux animations locales.
- Marché de travaux pour la restauration des rivières dans le cadre du CTMA Bonnée-Sullias-Année 2024
- Cession d'un terrain ZA des Bruyères à Viglain à monsieur Milcos
- Convention d'abonnement au portail Vigifoncier avec SAFER
- Modification des statuts de l'EPFLI Foncier Coeur de France
- Subvention 2024 à l'association Le réveil d'Ouzouer
- Avis sur le SRADDET Centre-Val de Loire modifié sur les thématiques liées au foncier
- Modification du tableau des effectifs
- Indexation des tarifs du centre aquatique

### Juin

- Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'extension de la carrière de sables et de graviers
- Garantie d'emprunt pour la rénovation thermique d'un logement sur la commune de Saint Père sur Loire
- Dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour des travaux de menuiserie à l'office de tourisme de Germigny des Prés
- Fourniture et pose d'équipements de cuisine pour la crèche de Sully sur Loire
- Modification du tableau des effectifs
- Recondution de la convention triennale conclue avec Initiative Loiret
- Fixation du plafond de prise en charge des formations suivies au titre du compte personnel de formation

### Juillet

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Présentation des rapports d'activités SPANC et centre aquaforme
- Modification marchés de travaux de la crèche à Sully sur Loire et de l'écoparc à Bray-Saint Aignan
- Convention ALT2 pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Convention avec ADS45 pour l'entretien des espaces verts
- Attribution de fonds de concours pour les communes
- Approbation des règlements intérieurs ALSH et RPE
- Adoption du projet de Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques
- Nomination d'un représentant à la CLE du SAGE du bassin versant de la rivière le Loiret

### > Faire correspondre « développement territorial » et « préservation du cadre de vie rural »

Un objectif qui met en lien le maintien de l'activité agricole sur le territoire, la modération de la consommation foncière ou bien encore la limitation de l'exposition des biens et des personnes aux risques connus.

### > Mettre en valeur les ressources du territoire caractéristiques de la double identité ligérienne et solognote

avec comme éléments principaux la préservation des attributs de la Trame verte et bleue, et du paysage local, mais aussi l'exploitation des ressources du territoire.

**Ce document offre ainsi une vision globale du développement de l'intercommunalité à horizon 2035**, en définissant un projet commun aux 19 communes, sans pour autant nier les spécificités de chacune d'entre elles.

Si vous n'avez pas pu assister aux réunions publiques de présentation du PADD, qui ont eu lieu au printemps dernier, vous pouvez prendre connaissance du document qui est accessible sur le site internet de la Communauté de communes.

### ET LA SUITE ?

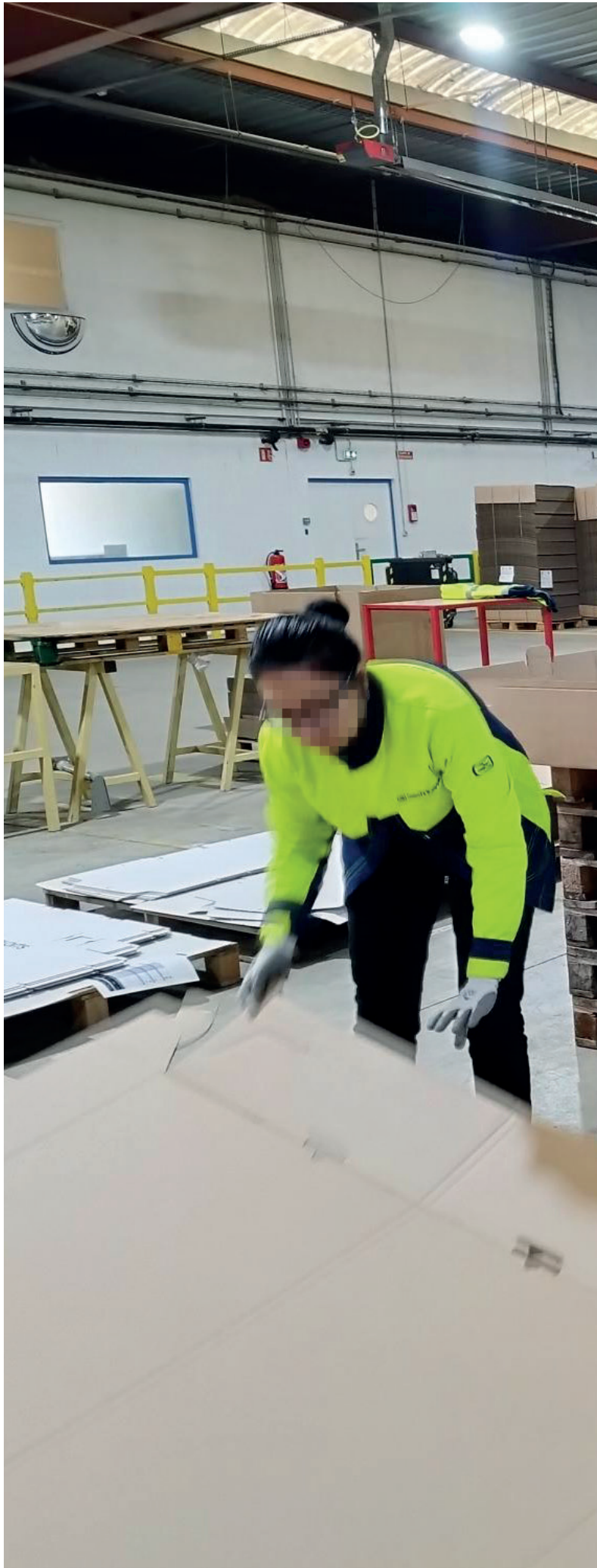
Maintenant que les élus du Val de Sully ont défini leur projet politique, **la rentrée 2024 va être marquée par le début du travail sur les pièces règlementaires.** Pendant plusieurs mois, les membres du comité de pilotage vont ainsi élaborer différentes pièces, qui seront présentées lors d'un prochain cycle de réunions publiques (les informations seront communiquées le moment venu).

### Pour tout renseignement sur le PLUi,

le service urbanisme de la Communauté de communes est à votre écoute. Vous pouvez également transmettre vos demandes et poser vos questions via l'adresse mail suivante : [plui@valdesully.fr](mailto:plui@valdesully.fr)

Retrouvez tous  
les derniers  
comptes-rendus sur  
[www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)





*Dossier*

# TERRITOIRE

# d'industrie



Usine Smurfit Kappa à Bray-Saint Aignan,  
fournisseur des lits en carton pour les JO 2024.

Représentant quasiment 40 %\* des emplois du territoire, l'industrie est, en Val de Sully, le plus gros pourvoyeur d'emplois. Consciente que ce secteur d'activité est un véritable atout pour le territoire et afin d'agir au niveau du bassin d'emplois, la Communauté de communes du Val de Sully s'est rattachée au programme "Territoire d'industrie" du bassin d'activités de l'est du Loiret.

Pilier de la politique industrielle nationale, ce programme vise à stimuler le développement industriel, en renforçant, au sein des territoires, les liens entre élus locaux et industriels. Cette politique industrielle est par ailleurs alignée sur les enjeux contemporains tels que la réindustrialisation, la décarbonation, la sobriété foncière et l'attractivité des métiers.

Ainsi, pour les six filières présentes en Val de Sully, l'initiative consiste d'une part à renforcer l'attractivité et le développement économique du territoire par des projets innovants et la proposition d'un cadre de vie agréable et d'autre part à développer l'emploi industriel en soutenant la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

\* chiffres Ithéa septembre 2020

## Des engagements **PARTAGÉS**

À partir des problématiques et besoins exprimés au niveau local, chaque territoire d'industrie, sous l'impulsion de l'intercommunalité et des industriels du territoire, construit un plan d'actions opérationnelles en faveur de la réindustrialisation du territoire et autour des quatre grandes priorités du programme :



### 1- Accélérer la transition écologique et énergétique des Territoires d'industrie :

Planification écologique territoriale, économie circulaire, gestion des ressources, décarbonation,...



### 2- Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux :

Développement des filières locales d'excellence, renforcement des synergies locales d'innovation...



### 3- Lever les freins au recrutement et développer les compétences dans les territoires industriels :

Difficultés de recrutement, attractivités des métiers, formations et industrie 4.0, gestion prévisionnelle des emplois et compétences...



### 4- Mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités :

Stratégie foncière dans la logique du zéro artificialisation net des sols, réhabilitation de friches, outils de portage autour de sites déjà existants.

## L'ATOUT DU VAL DE SULLY : UNE DIVERSITÉ DES FILIÈRES

**AÉRONAUTIQUE-DÉFENSE**  
*Saint-Gobain*

- ! SAINT-GOBAIN SULLY
- ! NOVINTEC
- ! MERCIER INDUSTRIE

**AGROALIMENTAIRE**

- ! ROCAL
- ! BTG BOUTHEGOURD
- ! ALLAIRE
- ! EURO 5
- ! ANTARTIC
- ! BISCUITERIE ROUGIER

**AUTOMOBILE  
CONSTRUCTION MÉCANIQUE**

- ! INTEVA PRODUCTS
- ! AXYLLUS TECHNOLOGIES
- ! EMBOUTISSAGE SERVICE
- ! SCTI

**NUCLÉAIRE**  
*CNPE de Dampierre-en-Burly*

- ! CNPE
- ! AREVA NP
- ! NUVIA SUPPORT
- ! FRAMATOME

**MARAICHAGE**  
*(plein champ et hors-sol)*

- ! GUENOT
- ! CHRISTIAN LANGEVIN
- ! LEGUMES DU VAL DE LOIRE
- ! HORTI PLANT
- ! LES SERRES MODERNES DU VAL DE LOIRE

**TRANSFORMATION  
DU BOIS, CARTON  
& EMBALLAGE**

- ! SMURFIT KAPPA France
- ! SWISS KRONO
- ! HENRI MILLET
- ! H. CHARPENTIER





## EXEMPLES D'ACTIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME TERRITOIRE D'INDUSTRIE

### Formation

Développer sur le territoire afin de lever les freins à la mobilité, des sites de formations adaptés aux besoins des entreprises (cf. page 11).

### Attractivité du territoire

Renforcer l'attractivité du territoire en valorisant via un livret, les sites et infrastructures existants sur le plan industriel mais également le cadre de vie et les services présents sur le territoire pour les familles des cadres qui viendraient s'installer en Val de Sully.

### GPECT (Gestion prévisionnelle emploi compétences territoriale)

*En lien avec la Communauté des communes giennoises et la Communauté de communes Berry Loire Puisaye.*

Etude sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du territoire dont l'objectif majeur est d'inventorier les besoins en compétences des entreprises pour tenter d'apporter des solutions sur les questions d'orientation, d'emploi et de formation.

## Implantation des industries du territoire

- Biscuits Rougier
- Inteva
- Novintec
- Saint Gobain
- Swiss Krono
- Framatome
- Elydan (tubes pour réseaux et infrastructures)
- H. millet
- Maison Allaire
- Smurfit Kappa
- CNPE
- Nuvia support
- Rocal

## Principaux employeurs

- Saint Gobain** : 516 salariés
- Swiss Krono** : 358 salariés
- Novintec** : 123 salariés
- Inteva** : 118 salariés
- Smurfit Kappa** : 83 salariés
- CNPE (hors prestataires)** 1 492 salariés
- Nuvia support** : 118 salariés
- Rocal** : 78 salariés



## ÉCO PARC DES AJEAUNIÈRES à Bray-Saint Aignan

Lancement des travaux imminent ! Ils ont dû être retardés pour respecter la biodiversité. Pour les entreprises qui souhaitent s'installer dans cette nouvelle zone, la priorité sera donnée aux sociétés qui créeront de l'emploi.

# INDUSTRIE *et écologie*

## DES LITS QUI FONT CARTON PLEIN !

Un lit sans clou, ni vis, ni colle, à assembler dans un ordre précis en une douzaine de minutes... c'est le lit, en carton, sur lequel ont dormi les athlètes des Jeux olympiques de Paris 2024 !

La préparation des kits des 14 250 sommiers commandés s'est faite juste à côté de chez vous, à l'usine Smurfit Kappa de Bray-Saint Aignan.

Tout s'emboîte ! Dans chaque kit (de 25 kg chacun), 36 éléments livrés à plat, seront ensuite pliés au moment du montage. Parmi ces pièces se

trouveront des plaques en carton ondulé transformées à Bray-Saint Aignan à base de papier fabriqué en France. Zoom sur la tête de lit, qui comporte la mention « rêvez vos exploits de demain » et une cale pour le smartphone.

Niveau solidité, aucun problème, chaque lit supporte 200 kilos grâce aux 12 lattes, désormais brevetées, servant à la rigidité du lit.

Et après les JO, les sommiers seront recyclés à 100 % en France.



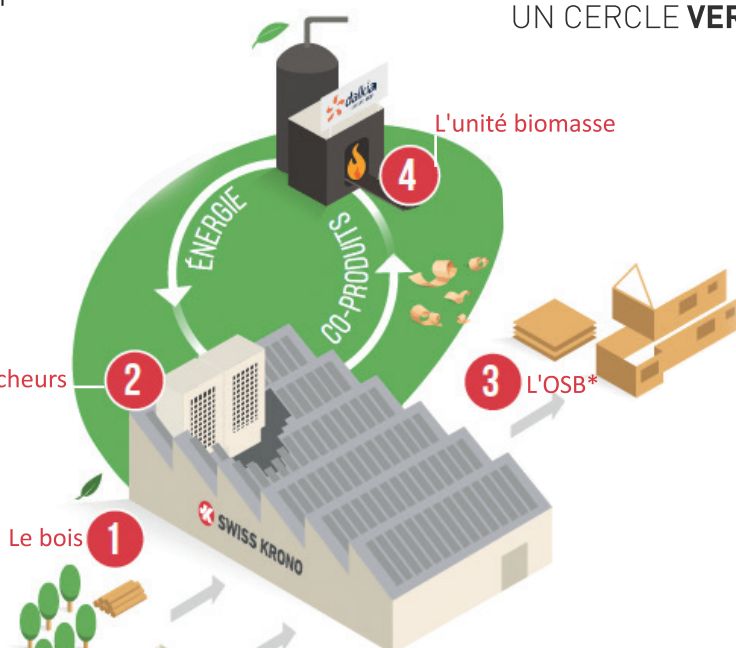
## GREEN ENERGY CHEZ SWISS KRONO

Le but est clairement affiché par Vincent Adam, président de Swiss Krono France : l'entreprise souhaite **se positionner comme acteur pionnier d'une industrie décarbonnée durable**. Cela passe par la transformation industrielle et énergétique portée par le site sullylois et ses partenaires Dalkia et Meridam : un projet débuté en 2021 nommé Green energy et décliné en 3 étapes.

**1.** Deux sécheurs haute température ont été remplacés par **deux sécheurs basse température** qui permettent une réduction des émissions de poussières et une baisse des besoins énergétiques du site de 5 à 10 %.

**2.** L'**intallation d'une chaudière biomasse** qui permet notamment de substituer le gaz par de la biomasse (écorce et poussière) à hauteur de 95 % du niveau d'activité. L'émission de 35 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an est ainsi évitée (soit l'équivalent de 19 000 véhicules retirés de la circulation).

**3.** Les deux sécheurs, l'installation de la chaudière biomasse ainsi que d'autres équipements complémentaires **augmenteront la capacité de production de l'OSB de 20 %**.



UN CERCLE **VERTUEUX**

\* OSB = Oriented Strand Board, panneau de lamelles de bois

Après une période d'essais concluants, la mise en service de ces installations a eu lieu début juillet marquant l'aboutissement de deux ans de travaux pour améliorer la productivité dans une véritable logique de durabilité et de circularité.

## DES CENTRES *de formation*

> **IFCEN à Dampierre en Burly** : site agréé pour la réalisation de formations initiales et recyclages radioprotection destinées aux prestataires intervenant sur le CNPE.

> **Trihom à Ouzouer sur Loire** : propose notamment les formations réglementaires EDF.

> **ONET technologies à Dampierre en Burly** : chantier école qui offre des installations au plus proche du terrain pour apprendre la sécurité et la sûreté liées au nucléaire. Mais aussi des formations échafaudage, amiante SS4, gestes et postures, sauveteur secouriste du travail, travaux en hauteur...

Pour cela, le site de Dampierre dispose de cinq salles de formation, un chantier école RP, un chantier école SCN-CSQ, une plateforme levage et manutention.

- Lien du portail client Onet technologies formation : <https://appcfr1.training-orchestra.com/ONETportal/OTTI/fr-FR/>
- Pour en savoir plus sur Onet technologies et les activités, rendez-vous sur : <https://www.onet.fr/ingenierie-services-nucleaires/formations-onet-technologies/>



Centre de formation IFCEN -  
Reproduction d'un équipement utilisé au CNPE.



## VALORISER *l'image* *des métiers de l'industrie*

Lors du forum de l'orientation et des métiers organisé à Gien en février dernier, des entreprises du Val de Sully ont présenté les métiers de l'industrie (la biscuiterie Rougier, EDF, Framatome, Saint Gobain, Swiss krono...).

Le Show Territoires d'Industries permettait aux visiteurs de découvrir le cycle de production industrielle : de la conception à la distribution et au recyclage, en passant par la transformation et la maintenance. Tout au long du parcours, des entreprises locales de différentes filières industrielles (agroalimentaire, mécanique, matériau, santé/pharma/cosméto, éco-activité...) étaient présentes pour pouvoir présenter et valoriser leurs entreprises et

l'ensemble des métiers du secteur industriel à travers des témoignages de professionnels.

Afin de vivre une expérience au plus près de la réalité des métiers, des démonstrations de matériel étaient proposées.

Des zooms sur les métiers actuellement en tension sur notre territoire étaient réalisés et l'offre de formation de proximité permettant d'accéder à ces métiers présentée.



### JOB DATING

### Mardi 15 OCTOBRE

de 9h à 12h

à l'espace Blareau Sully sur Loire

Chemin de la salle verte

Apportez plusieurs CV

+ d'infos 02 21 76 01 72

Un événement de la Communauté de communes en partenariat avec :



## LES CAQUETOIRES

Avec ou sans "e" à la fin du mot, nous l'orthographierions ainsi caquetoire. Très longtemps absent des dictionnaires français, le néologisme est apparu il y a seulement une dizaine d'années.

Dans les documents anciens, il s'apparente à un porche pour une construction en façade et à une galerie située latéralement. Il a une origine populaire et régionale. Il serait issu du Bourbonnais où il était prononcé "caq'touère".

Sa construction en auvent fait penser à un appentis s'appuyant sur la façade occidentale de l'église ou en latéral ou encore les deux où sont aménagés baies ouvertes et piliers. C'est un porche ou une mini-galerie inspirée du cloître. Le caquetoire est postérieur à la construction des églises rurales, ce rajout se révèle à partir des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

C'est un lieu de rassemblement où se retrouvaient les familles, les fidèles, les paroissiens, avant ou après les offices et autres cérémonies. La cacophonie qui régnait où les bavardages et discussions des uns et des autres mêlés faisaient penser à des caquètements de poules dans une basse-cour. Selon toute vraisemblance, ce serait l'origine du mot : caqueter-caquetoire. Cela aurait pu être "jacassoir". Nouvelles, ragots et commérages étaient colportés.

Le caquetoire a émigré ensuite dans le Berry et en Sologne, en Champagne et en Normandie et même dans le Gâtinais. Le mot caquetoire est polysémique, à ne pas confondre avec la chaise caquetoire ou caqueteuse qui servait aux femmes dès le XVI<sup>e</sup> siècle pour bavarder.



Caquetoire d'Isdes

© Christian Beaudin

L'archétype de l'église solognote reste l'église à caquetoire, une sorte de péristyle couvert en charpenterie ajourée qui apporte beaucoup de charme à l'édifice. En bois, en briques ou encore en pierre, il est une spécificité de la Sologne dont une partie du territoire du Val de Sully peut se targuer d'avoir.

Les églises des villages de Guilly, Viglain, Isdes, Villemurlin, Lion en Sullias ou encore Saint Père sur Loire possèdent un joli caquetoire à chaque fois remarqué.

### *Le saviez-vous ?*

Autrefois, les édifices religieux de Saint Florent et Neuvy en Sullias exhibaient un caquetoire chacun, qui n'a pas été remonté lors de leur reconstruction. À Saint Aignan le Jaillard, c'est une autre affaire. L'ancienne église Saint Nicolas du XI<sup>e</sup> siècle a été dépossédée de son pittoresque caquetoire en 1908 dont le bois a servi pour chauffer les pauvres de la commune.

Article rédigé par l'équipe du Belvédère.



© Christian Beaudin

ON A UNE QUESTION !

*Visitez-vous les sites près de chez vous ?*



Parce qu'on visite rarement les lieux à deux pas de chez soi, nous aimerions savoir si vous avez pris le temps de vous rendre dans un des sites touristiques du Val de Sully ces douze derniers mois. Répondez à notre questionnaire : [www.intramuros.org/bonnee/sondages](http://www.intramuros.org/bonnee/sondages) (ou en flashant le qr code ci-dessus).



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY

# BESOIN <sup>d'un</sup> CONSEIL?

FORUM DES DROITS ET DE LA SANTÉ



Liste des partenaires présents →



**VEND. 27 SEPTEMBRE**  
**DE 10H À 17H SULLY SUR LOIRE**  
à l'espace Blareau. Conférences, quiz,  
échanges avec des professionnels...

VILLE DE  
  
SULLY SUR LOIRE

  
PRÉFÈTE  
DU LOIRET  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Instant(s) de vie



## ÉVÈNEMENT

### La flamme !

Les enfants des accueils de loisirs ont pleinement profité de cette journée mémorable.



## BIBLIOTHÈQUES

### Lecture et jeux

Tout l'été, le bibliobus est allé à la rencontre du public en s'installant lors des événements estivaux, tels que le passage de la flamme, les pauses de l'été et Sully plage.



## ANIMATIONS

### Les pauses de l'été

Escalade, foot, rugby, sports innovants... Loin des écrans, les jeunes se sont dépensés tout l'été !



## POLICE

### Tranquillité vacances

Sur simple demande, les policiers surveillent votre logement en votre absence.

## CRÈCHES

# Fin d'année

Avant les vacances, les enfants des deux crèches du Val de Sully, situées à Ouzouer sur Loire et Sully sur Loire, ont profité de la venue de la mini-ferme pédagogique et des kermesses.



## ÉVÈNEMENT

# Place aux étoiles !

1 500 personnes ont profité de la troisième édition de la Nuit des étoiles : si l'observation du ciel a été perturbée par le temps, ateliers et art de rue ont conquis le public !



## ORCHESTRE AU COLLÈGE

# Un beau final !

Trois concerts marquants pour clore ces trois ans : lors du passage de la flamme olympique, dans les jardins de la préfecture du Loiret mais aussi à l'Unesco. Un grand bravo aux élèves de la classe orchestre du collège et aux enseignants de l'école de musique du Val de Sully !

## MUSIQUE

# Les concerts de l'oratoire

Que ce soit dans le jardin de l'oratoire ou à l'intérieur de l'église, les concerts de l'oratoire sont toujours appréciés du public !



# AGENDA *culturel*

21 et 22 septembre	Patrimoine	Journées européennes du patrimoine	En Val de Sully
22 septembre	Art de la piste	La journée des mômes	Les Bordes
28 septembre	Marionnettes	La caresse du papillon	Saint Père sur Loire
29 septembre	Concert	L'école de musique invite : le Carnaval des animaux	Ouzouer sur Loire
13 octobre	Art de la piste	T'as beau être à l'ouest	Les Bordes
19 octobre	Environnement	Journée nationale de la résilience	Saint Aignan le Jaillard
16 et 17 novembre	Numérique	Week-end jeux vidéo : tout un art	Ouzouer sur Loire
16 novembre	Trad folk	La Guinche du Val 2 <sup>e</sup> édition	Cerdon
22 novembre	Chanson	Nach (Anna Chedid)	Sully sur Loire

La Guinche du Val  
**SAMEDI**  
**16 NOVEMBRE**

**19H**  
**CERDON**

Réservation sur :  
[www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)



**NACH (Anna Chedid)**  
**VENDREDI**  
**22 NOVEMBRE**

**20H30**  
**SULLY SUR LOIRE**

Réservation sur :  
[www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)  
ou à l'Office de tourisme  
du Val de Sully  
à Sully sur Loire



*Agenda complet sur* [www.valdesully.fr/la-saison-culturelle](http://www.valdesully.fr/la-saison-culturelle)  
Réservez dès maintenant !

Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée  
Directeur de la publication : Gérard Boudier ■ Responsable de la rédaction : Ann'-Line Devienne  
Conception, réalisation & rédaction : Gérard Boudier, Patrick Hélaine, Serge Mercadié,  
Sarah Richard, Romane Sérazin, Marlène Guilpain, Ann'-Line Devienne  
Crédits photo : Communauté de communes du Val de Sully.

■ Parution et dépôt légal : septembre 2024. Imprimé par l'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■  
ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).

Manifestations et infos  
en téléchargeant  
l'appli Intramuros.

